La renommée de TAKY a franchi l'Atlantique

Les artistes européennes ne sont pas seules à user du TAKY... Leurs collègues Américaines connaissent aussi ce merveilleux produit dont elles sont unanimes à louer les effets.

Clare Bow, la chermente vedette de cinéma, dit :

"Le Taky fut pour nous toutes une révélation. La première fois que, sur le conseil d'une amie, j'employai cette crème, je fus agréablement surprise par son parfum délicieux et par son action rapide sur les poils. Maintenant je ne puis plus m'en passer."

Demandez aujourd'hui même la célèbre crème TAKY s'employant telle qu'elle sort du tube ou l'eau TAKY, dissolvant en trois minutes le poil jusqu'à la racine. Vous les trouverez dans toutes les bonnes maisons.

FÉDÉRATION DU NORD DES ESSI (SYNDICATS D'INITIATIVES)

Comme suite à l'assemblée générale du 28 juin au Crotoy, la Fédération du Nord des Essi (Artois, Flandre, Picardie) a ainsi constitué son bureau : président, M. Rene Reubrez ; vice-présidents : pour le Nord, M. Picard, président du Essi de Dunkerque ; pour le Pas-de-Calais, M. Dobelle, président du Essi Wimereux ; pour la Somme, M. Scholkopf, président du Essi du Crotoy ; trésorier, M. Georges Van Den Heede.

L'assemblée générale annuelle aura lieu l'an prochain le dernier dimanche de mai, à Valenciennes, et sera précédée d'une série d'excursions touristiques au départ de Saint-Quentin avec randonnée dans l'Avesnois.

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Mardi 7 à 12 h. 30 : Enregistrement au Scrad, ouverture ; Suite pour orchestre, a) Menuet vif ; b) Intermezzo ; c) Tarentelle ; Parade d'amour, fantaisie sur l'opérette ; Paysage d'hiver, valse ; Hérodiade, fantaisie sur l'opéra ; Moros y cristianos, marche. — 13 h. 30 : Informations, cours économiques. — 16 h. : Album d'enfants, suite ; Sonate pathétique pour piano, soliste ; M. Hespel ; Koi Nidrei pour violoncelle, solisto ; M. Léon Robillard ; Chanson d'amour ; Lohengrin, sélection. — 19 h. : Quart d'heure de musique reproduite. — 19 h. 15 : Cours, communiqués informations. — 19 h. 40 : Causerie littéraire organisée par l'Association de Radiophonie du Nord. Chroniqueur M. Warlughen, professeur agrégé de l'Université. — 20 h. : Concert : Concert organisé par la Maison Couleux. Au cours de la soirée, vers 21 h., tirage des primes. — Programme : Les Douze vagabonds, chanson russe ; Matinata, M. J. Schmidt ; Miguon, Entr'acte, Gavotte ; Scherzo ; Chanson pour Ninette, M. Guy Rémond ; La Ronde des heures, M. Guy Rémond ; a) Vivat flamand, harmonisé ; b) La Retraite, vieille chanson française, par le Choral des XXX de Lille ; Chant des moissonneurs (Nieuwdelsohu), par le Chorel des XXX de Lille ; Valse ; a) Mélancolie ; b) Vivet de Moissières, chanson des archers de France, par le Chorel des XXX de Lille. — 21 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours de Mme Beaucaire Mazingue, cantatrice et de M. Herbomez, baryton. — Programme : La Bohémienne, ouverture ; a) Comme la nuit ; b) Le secret ; c) Adieu ; d) Noel de neige, par Mme Beaurin-Mazingue ; Epaulta, valse ; a) Les berceaux ; b) Marine, par M. Herbomez ; Yes, fantaisie sur l'opérette ; Marche chinoise ; Sa étape du tour de France 7 h. 45 : Diffusion depuis Orthez. — 9 h. 15 : Diffusion depuis Pau. — 20 h. 15 : Diffusion depuis Pau.

T.S.F. "CEPMA" 80, Rue du Molinel LILLE
POSTES sur ACCUS et sur SECTEUR
PIÈCES DETACHES toutes marques
Ouvert le Dimanche, de 10 h. à 12 heures

RADIO PARIS (1.724 m. 1). — 6 h. 45 et 7h. 30 : Culture physique. — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 12 h 30 et 18 h 30 : Disques. — 13 h. : Chronique de l'Exposition Coloniale. — 19 h. 45 : Causerie sur l'Exposition Coloniale. — 19 h. 30 : Communiqué agricole. Causerie. — 20 h. : Concert. Thiaston, poème symphonique ; Le Prisonnier des annaulx ; Le Feuillu ; Mandoline, chanson par M. Roger Bourdin. — 20 h. 40 : Chronique de Christophe. — 20 h. 45 : Fantaisie pour piano et orchestre. Au piano, l'auteur ; Le petit rentier ; Les baleines (Pierné) ; Le vent. — 21 h. 30 : Faust, symphonie.

TOUR EIFFEL (1.445 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 20 : Prévisions météorologiques. — 20 h. 30 : Musique descriptiva de piano : Rondes françaises de Boellmann ; Kopak, danse petite russienne de Moussorgsky ; Helvétia.

RADIO-TOULOUSE (381 m.). — 17 h. 45 : Chansons espagnoles. — 18 h. : Orchestre symphonique. — 18 h. 15 : Mélodies. — 19 h. 15 : Danse. — 21 h. : Concert. — 21 h. 30 : Orchestre. — 21 h. 45 : Chansons portugaises.

DAVENTRY et LONDRES NATIONAL (1.554 m. 4 et 361 m.). — 12 h. : Orgue. — 13 h. : Musique légère. — 14 h. 5 : Gramophone. — 16 h. : Sonate en fa (Dvorak). — 16 h. 30 : Concert. — 18 h. 15 : Nouvelles. — 19 h. 30 : Music-hall. — 21 h. 35 : Sonate en ré mineur ; Sonate en le. — 22 h. 45 : Musique de danse.

MIDLAND RÉGIONAL (398 m. 9). — 13 h. : Orgue : Le Mikado ; Joséphine ; La Vierge des montagnes. — Le danse au clair de lune ; Rusalka et Ludmilla. — 14 h. : Souvenirs de ballades ; Valse tragique ; Tina, violon ; Le prince étudiant ; Romance orientale ; Narcisse ; Un soir à Aranjuez. — 18 h. 35 : Marche héroïque ; Phèdre ; O et Argent ; Reva d'Amour ; Caprice espagnol ; Orchestre ; Amérique. — 20 h. : Musique légère. Plymouth Hoe : Poème d'amour ; Monsieur Beaucaire ; Romance ; Valse ; La romance de violine ; Cobuvels Castle. — 21 h. 5 : Blumpkin Pie.

LONDRES RÉGIONAL (356 m. 3). — 12 h. : Concert. — 17 h. : Orchestre. — 20 h. : Concert. — 22 h. 35 : Musique de danse.

STUTTGART-MUHLACKER (368 mètres). — 14 h. 45 : Cendrillon ; La Favorite ; Concerto grosso ; Roumeur ; Aida ; La Traviata ; Trois chansons italiennes ; Chatterton ; La Tosca ; Le secret de Suzanne. — 21 h. : Ecouteur contre troubleur. — 21 h. 45 : Œuvres de Paul Gross : Prélude et fugue ; Piet Requiem ; Sonate pour violon et piano. — 22 h. 45 : Les huit aspects du lac de Biwa.

RADIO-BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Radio-Catholique ; Raymonde ; Fantaisie sur des thèmes russes ; Fantaisie sur Le Chauve-Souris ; Boccacé ; Aimer, chanter et boire. — 18 h. 30 : Disques. — 20 h. : Scène ; Patrie ; Le Prince Igor ; Berceuse ; Fantaisie sur deux airs populaires flemand ; La boîte à musique ; Aria, sous les violons ; Mors Vita : La Folia Corelli ; Romance en sol ; Rêve d'enfant.

HILVERSUM (298 m. 8). — 9 h. 40 : Disques. — 22 h. 40 : Disques.

Réveil Agricole

LES CONTRATS DE STOCKAGE ET LA VENTE ÉCHELONNÉE DU BLÉ

La dernière récolte de froment fut dans l'ensemble fort médiocre et ne permit pas de couvrir nos besoins. En raison de cette insuffisance et aussi parce que la loi du 1er décembre 1929, réglementa sévèrement l'emploi des blés exotiques, les prix se sont élevés dès le début de la campagne à 150, 155 francs au quintal. Ces prix sont restés stationnaires jusqu'en janvier-février, c'est-à-dire jusqu'à l'épuisement des disponibilités chez la majeure partie des agriculteurs. A partir de cette époque, la progression des prix fut extrêmement rapide et l'on vit les cours atteindre pour les qualités de 72-73 kilos 170 et 175 francs, pour le plus grand profit des détenteurs de blé qui avaient acheté à bon compte et entreposé.

Actuellement on se préoccupe de la nouvelle récolte, il est donc utile de rappeler aux agriculteurs qu'ils doivent tout tenter pour éviter la chute des cours, qui chaque année se produit dès la moisson terminée.

Dans cet ordre d'idées, l'Association Générale des Producteurs de blé attire sur l'importance primordiale que présentent les contrats de stockage et de vente échelonnée avec prime, qu'ils l'Agriculture, conformément au décret du 6 septembre 1930, pris en application de la loi du 30 avril de la même année.

Au cours de cette dernière campagne, un gros effort a déjà été réalisé, une trentaine de groupements de producteurs ont pu stocker près de 400.000 quintaux.

La méthode préconisée ci-dessus a donc fait ses preuves ; il paraît de toute nécessité de multiplier les groupements et d'organiser le stockage dans toutes les régions céréalières.

COMMENT CONSTITUER ET ENTRETENIR LES STOCKS DE BLÉ

D'accord avec les grandes organisations agricoles, le ministère de l'Agriculture a élaboré un plan d'organisation de stockage et d'échelonnement des ventes.

Il s'agit de marchés de gré à gré passés entre l'Administration de l'Agriculture et les groupements agricoles régulièrement constitués. Moyennant l'allocation d'une prime, calculée sur une base nettement déterminée, les groupements s'engagent par contrat à constituer des stocks de blé, à les entretenir et à en effectuer la vente par fractions trimestrielles.

Les groupements qui peuvent bénéficier de ces primes, sont les coopératives et les syndicats. En fait la plus grande partie des groupements existants sont des coopératives. Pour les syndicats, les formalités à remplir sont un peu plus compliquées, la constitution de coopératives est préférable.

Le groupement peut entreposer, soit dans des magasins lui appartenant, soit dans des locaux en location. Et ceci est fort intéressant pour faciliter les ententes entre les coopératives agricoles et la minoterie et le commerce local. Dans la pratique ces divers modes se sont montrés très souples et de facile exécution.

Ce qu'il faut obtenir, c'est l'échelonnement des ventes, condition essentielle d'une plus grande régularité des cours. Pour réussir, il faut une discipline rigoureuse et en second lieu, avoir la possibilité de conserver la céréale. D'autre part il faut avancer au producteur les fonds dont il peut avoir besoin pour assurer la marche normale de son exploitation.

Le décret du 6 septembre 1930 permet aux coopératives agricoles qui ont souscrit des contrats d'obtenir du crédit dans des conditions avantageuses. Les garanties données par le cahier des charges, facilitent aux caisses régionales de Crédit Agricole, l'endossement des warants, établis au nom de la coopérative pour les faire escompter par une organisation centrale de Crédit Agricole, Caisse Nationale, etc...

Par ailleurs, les démarches effectuées ces temps derniers par l'A.C.P.B. permettront d'obtenir de la Banque de France et des Etablissements de Crédit des facilités pour le réescompte de ces warants.

Dans les régions où il n'existe pas encore d'organisation collective, il faut nécessairement recourir au financement individuel. Divers systèmes très intéressant ont déjà été appliqués. On peut s'orienter, comme nous l'avons précédemment signalé vers le warant agricole, sinon on aura recours au prêt sur caution. De toute façon il faut faire intervenir le syndicat agricole, qui peut apporter sa garantie morale et contrôler l'existence du blé warant ; cette façon d'agir présente l'avantage d'aiguiller les producteurs dans la voie de l'organisation professionnelle du marché.

L'Association des Producteurs de blé, en accord avec les semés du ministère de l'Agriculture et la Caisse Nationale de Crédit Agricole, continue ses démarches qui ont pour but de faciliter aux agriculteurs, les moyens de satisfaire aux besoins d'argent.

LABOR.

Les prix du Concours d'animaux reproducteurs de Paris

Dans la liste des prix du Concours Central d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine qui vient de se tenir à Paris, nous relevons les suivants qui concernent notre région :

Race Boulonnaise — Poulains entiers âgés de 2 ans. — Médaille de vermeil et 2.000 francs : Hérus à M. Calais, à Nielles-les-Calais (Pas-de-Calais). — Médaille d'argent et 1.500 fr. : Horace et Hulan et M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Hérouville et Hercule à M. Pouilly, à Pon-Huron, à M. Calais, à Nielles-les-Calais ; Heros à M. d'Herlincourt, à Eterpigny (P.-de-C.) ; Horace à M. Peincedé, à Canchy (Somme). — Prix créés, médaille de bronze et 1.000 fr. : Hardi et Hydaspe, à M. Calais, à Nielles-les-Calais ; Héron à M. Pouilly, à Ponches-Estruval.

Etalons âgés de 3 ans. — Médaille de vermeil et 2.500 fr. : Grelot, à M. Pouilly, à Ponches-Estruval. — Médaille d'argent et 2.000 fr. : Gageur, à M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Médaille de bronze et 1.500 fr. : Grand Duc, à MM. Montuhit et Breton, à Oyes-Plage (P.-de-C.) ; Glorieux, à M. Dausque, à Brevequen (P.-de-C.). — Médaille de bronze et 1.000 francs : Galant, à M. Peincedé, à Canchy.

Etalons âgés de 4 ans et au-dessus. — Médaille de vermeil et 2.500 fr. : Emir Pachs, à M. Pouilly, à Ponches-Estruval. — Médaille d'argent et 2.000 fr. : Fanfan-la-Tulipe, à M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Médaille de bronze et 1.500 fr. : Avenir à M. Pouilly, à Ponches-Estruval ; Fanfan, à M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Eurêka, à M. De Lamarlière, à Wimille (P.-de-C.) ; Fripon, à M. Pouilly, à Ponches-Estruval ; Figaro, à M. Devillers, à Bouquemaison (Somme). — Prix d'honneur : M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Rappel de prix d'honneur : M. Pouilly, à Ponches-Estruval.

RACE DU NORD

Poulains entiers âgés de 2 ans. — Médaille de vermeil et 2.000 fr : Hydravion à M. Michaux-Demat, à Sars-Poteries (Nord). — Médaille d'argent et 1.500 fr. : Artiste et Augure, à M. Roland, à Denain (Nord). — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Héllotrope de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai (Nord) ; Halte-là à M. Michaux-Denet à Sars-Poteries.

Etalons âgés de 3 ans. — Médaille de vermeil et 2.500 fr. : Général de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai. — Médaille de bronze et 1.500 fr. : Baron à M. Roland, à Denain ; Labouréur, à M. Grard, à St-Rémy-Chaussée (Nord). — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Bristol, à M. De Wever, à Le Cateau (Nord) ; Bonaventure à M. De Wever, à Le Cateau (Nord).

Etalons âgés de 4 ans et au-dessus. — Médaille de vermeil et 2.500 fr. : Parceur du Passe-Temps, à M. Michaux-Denet, à Sars-Poteries. — Médaille de bronze à 1.500 fr. : Albion de Preloux, à M. Monaque, à Marcy (Aisne) ; Kléber, à M. Roland, à Denain. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Excelsior, à M. Adam, à Wattignies-la-Victoire (Nord) ; Figarol, à M. Caron, à Rubempré (Somme) ; Effronté et Figaro, à M. Roland, à Denain.

RACE BOULONNAISE

Pouliches âgées de 3 ans. — Médaille de vermeil et 2.000 fr. : Gabry, à M. Bouclet, à Marquise (P.-de-C.). — Médaille d'argent et 1.500 fr. : Gracieuse à M. Calais, à Nielles-les-Calais. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Gentille, à M. Monthuit, à Nouvelles-Eglise (P.-de-C.) Guerrière et Gable, à M. Corne, à Mouriez (P.-de-C.) ; Gladys, à M. de-C.) ; Gazelle, à M. Dausque, à Gaffiers (P.-de-C.).

Prix créé 500 fr. : Gazelle à M. Calais, à Nielles-les-Calais ; Gitane, à M. Duytche, à Sangatte (P.-de-C.).

Juments âgées de 4 ans et au-dessus. — Médaille de vermeil et 2.500 fr.: Fantaisie à M. Duytsche, à Sangatte. — Médaille d'argent et 2.000 fr. : Dora, à M. Corne, à Mouriez. — Médaille de bronze et 1.500 fr. : Victoria, à M. Calais à Nielles-les-Calais ; Argine, à M. Dausque, à Caffiers. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Duna at Bastille à Pouilly, à Ponches-Estruval ; Dora, à M. Calais, à Nielles-les-Calais et Eglantine ; Altesse, à M. Duytche, à Sangatte ; Distinguée et Ecossaise, à M. Corne, à Mouriez ; Diligente, à M. Dausque, à Bevrequet (P.-de-C.).

RACE DU NORD

Pouliches âgées de 3 ans. — Médaille de vermeil et 2,000 fr. à Grenade de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai. — Médaille d'argent et 1.500 fr. : Guinguette de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Uranie, Clairette et Pucelle à M. Roland, à Denain.

Juments âgées de 4 ans et au-dessus. — Médaille de vermeil et 2.500 fr. : Gabriole de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai. — Médaille d'argent et 2.000 fr. : Abionne du Sartel, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai. — Médaille de bronze et 1.500 fr. : Baleine de Tilloy et Babiole de Tilloy, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai.

RACE PERCHERONNE

Pouliches âgées de 3 ans. — Médaille de bronze et 1.000 fr. : Caline, Cadie, Denaisienne et Sultane, à M. Roland, à Denain ; Charmante, à M. Herbin-Bellieul, à Bohain (Aisne) ; Charmante et de Cognebeau, à M. Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai.

HOTELS ET VILLEGIATURES recommandés

PASSEZ L'ÉTÉ à **GRANVILLE** MONACO DU NORD
4 h. 35 de Paris, 1 h. du Mont St-Michel
Plage sûre et abritée. Casino-Théâtre.
— Dancing, Cinéma parlant. — Hôtels de toutes classes. — Excursions par cars et autobus S. A. T. O. S. — Sept courts de tennis. — Golf 18 trous.
Renseignements au Syndical d'Initiative (Tél. 267)
De GRANVILLE visitez CHAUSEY

MALO-LES-BAINS AU RIVAGE Hôtel, 7, rue de Flandre, à 20 mètres de la mer. — CHAMBRES. — CONFORT. — Tél. 15-71

VAL ANDRÉ (COTES-DU-NORD).
LE CHARME 1er ordre. — Jard. Tr. pr. mer. Juin 50 fr.

COMMISSION DE STATISTIQUE AGRICOLE DU NORD

La Commission départementale de statistique agricole s'est réunie à la Préfecture du Nord, le lundi 6 juillet 1931, à 9 h. 30, sous la présidence de M. Langeron, préfet du Nord, assisté de M. Boujard, secrétaire général du Nord et Vazin, directeur des Services agricoles.

La Commission a procédé à la nomination de trois vice-présidents : MM. Carlier-Caffieri, Leriche et d'Hespel.

En ce qui concerne l'organisation de l'inventaire général de la production animale et végétale et l'enquête sur les conditions techniques et économiques de l'agriculture prescrite par l'article 110 de la loi du 27 décembre 1928, la Commission a décidé de proposer la désignation : 1° d'un rapporteur général ; 2° d'enquêteurs spéciaux, chargés d'enquêtes particulières sur les principales cultures du département et sur l'élevage ; 3° d'enquêteurs chargés de vérifier l'enquête statistique effectuée dans les communes.

Elle a établi le projet des dépenses à engager pour l'exécution de l'inventaire dont il s'agit.

MAIGRIR THE DE GOA 9,75 l'abonn. Ch. Pl. et Ph. BURY-Lille

FABRICATION DES FARINES

En vertu d'un décret en date du 3 juillet 1931 abrogeant le décret du 3 juillet précédent, le pourcentage minimum de blé indigène que les meuniers devront, sou réserve des dispositions du § 2 de l'article 1er du décret du 2 décembre 1929, obligatoirement mettre en œuvre pour la fabrication des farines destinées à la panification et autres usages alimentaires est fixé à 80 %.

BASSE COUR

De la ponte

Peu d'amateurs peuvent employer le nid-trappe, le meilleur moyen de contrôle, parce que, dans l'élevage familial, ce sont des gens qui n'ont pas le temps qui le pratiquent. Beaucoup doivent se lever de bonne heure et servir leurs animaux avant de partir à l'ouvrage. La pâtée a été préparée le soir, après la journée, c'est le cas général. Même, il y en a peu qui peuvent composer cette pâtée. Il n'y a pas là de quoi se désespérer : les maisons spéciales qui s'occupent de la fabrication des pâtées les réussissent infiniment mieux parce qu'elles procèdent sur des quantités permettant de les équilibrer parfaitement et économiquement.

Si nous donnons la pâtée humide, que cette humidité soit très modérée. On sait que les volailles nourries, le matin, de pâtée, souvent avalent très vite le contenu des augelles et restent jusqu'à midi sans manger. Il est facile d'obvier à cet inconvénient en mettant à la portée des pondeuses, toute la journée, une trémie pleine de pâtée sèche ; cela complètera la nourriture de la matinée. Il est prouvé qu'une volaille de poids moyen, complètement en ponte, mange 75 grammes de pâtée. Comme il est fort intéressant de régler la quantité de nourriture, ne donnons que 65 grammes ; la trémie de pâtée sèche constamment à leur disposition complètera la portion de la matinée. On donnera, l'après-midi, 50 grammes de grains mélangés : maïs, sarrazin, avoine, sorgo par parties égales, pour compléter la quantité de 120 à 125 grammes nécessaires à une poule pondeuse.

Il faudra que le sol du poulailler soit garni de 20 centimètres d'épaisseur de courte paille, balleiie terre et sable mélangés, où l'on jettera les grains mélangés, ce qui forcera les pondeuses à travailler toute la journée, exercice qui est indispensable à leur santé.

On installera une boîte à poudre à trois compartiments dont celui du milieu sera réservé ; pour les compartiments de chaque côté le fond sera au pente suffisante pour que les œufs roulent et disparaissent par une ouverture en bas des cloisons latérales dans le compartiment du milieu. Si avec ces précautions vous ajoutez de la verdure en abondance et 3 % du poids total des provendes, graines et l'eau pure abondante, vous serez à peu près sûr que tout se passera très bien en votre absence, ceci pour ceux qui n'ont pas le temps de faire mieux.

L'on pourra ainsi compter les œufs, ce qui est indispensable, si l'on veut déterminer l'importance de la ponte.

Si vous constatez la moyenne de 150 œufs l'an, vos poules appartiennent à une bonne lignée. Sans doute, si vous avez des loisirs, il vous sera facile d'augmenter cette moyenne et il vous sera permis d'espérer 160 œufs par tête et même plus.

Pour ce qui est de la ponte d'hiver, nous disons que certaines races ont une aptitude plus grande que d'autres ; mais faire ses couvées en temps opportun est le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat. Une race légère pond souvent à 5 mois 1/2 ; mais on a remarqué que les poules qui pondent très hâtivement pondaient de petits œufs. C'est généralement à l'âge de six mois que la ponte se déclanche chez les races moyennes et légères. Le régime azoté influence la ponte ; mais il y a des précautions à prendre et il ne faut pas exagérée ce régime qui est funeste appliqué exagérément. Il est des sujets qui y sont plus sensibles que d'autres, surtout à la viande boucanée qui ne doit pas dépasser douze grammes par jour. On peut avoir recours à la farine de pois. Il convient, lorsque l'on a recours au régime azoté de donner beaucoup de verdures et 3 % de la totalité des éléments de poudre de charbon de bois.

Une poule qui pond six œufs par semaine est un phénomène. On a remarqué des poules qui pondaient des séries de quinze, de vingt œufs et plus sans arrêt. Une poule qui pond deux jours de suite et se repose un jour est généralement une bonne pondeuse moyenne ; mais il y a des pondeuses bien plus intrépides. Nous avons vu des poules qui pondaient jusqu'à deux œufs par jour dans la série de cinq jours et se reposer le sixième ou septième jour pour se remettre de suite à la série de six ou sept œufs.

Ces poules, grandes pondeuses, sont généralement grandes inanguenses, ce qui fait dire que la poule pond par le bec. Lorsqu'elles sont en liberté, les meilleures pondeuses sont les premières levées et les dernières couchées. Elles ne se contentent pas de ce qu'on leur donne et négligent même les meilleures provendes pour aller gratter dans les haies et les buissons. Et si, au printemps, elles suivent le laboureur dans les sillons, elles avalent des lombrics de 25 centimètres en quantité telle qu'il nous faudrait avaler un kilomètre de saucisse pour les égaler !

Admirable oiseau que la poule grande pondeuse qui peut, en son existence de dix-huit mois, nous donner dix fois son propre poids de nourriture de la plus haute valeur.

PIERRE DE LILLE.

CONTRE toutes les maladies infectieuses employer le **CURAZOL** de R. MARTIN, à Feignies. — (Voir plus loin aux annonces).

Echos et Informations

L'ACIDE SULFURIQUE ET LES SEMIS DE LUZERNE

A la dernière réunion de la Société Centrale d'Agriculture d'Arras, M. Huret, agriculteur à Marquion a fait connaître les résultats de l'emploi de l'acide sulfurique en solution à 5 % dans une avoine déjà bien développée, mais saile par les sauves dans laquelle on avait semé de la luzerne. Les sauves ont été détruites et la luzerne n'a nullement souffert du traitement.

L'EMPLOI DES MOISSONNEUSES-BATTEUSES AUX ETATS-UNIS

La fabrication des « combines », c'est ainsi que se désignent les moissonneuses-batteuses, est passée aux Etats-Unis de 5.130 en 1925 à 37.600 en 1929. Avec « la combine » le temps nécessaire pour moissonner et battre un acre de blé, serait d'environ trois-quarts d'heure, tandis que par les moyens que nous utilisons — lieuse et batteuse fixe — il faut compter 4 à 5 heures de travail. L'acre mesure environ 40 ares. L'emploi de la « combine » n'est possible que dans les grandes fermes à céréales, elle permet d'abaisser très sensiblement le prix de revient de nos récoltes de grain.

LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE DES MACHINES AGRICOLES

D'après M. Buchard, l'industrie française de la machine agricola qui vient immédiatement après l'industria automobile pour l'importance de sa production, occupe 40.000 ouvriers dans 900 entreprises diverses et ne met pas moins d'nn millirard de marchandises diverses sur la marché chaqua année.

LES CENTRES D'APPRENTISSAGE AGRICOLE ET HORTICOLE

Le Ministère de l'Agriculture signale que des places sont actuellement vacantes dans les divers centres d'apprentissage agricole et horticole : ces places sont destinées à des enfants de 13 à 15 ans, pupilles de la Nation ou non pupilles, désirant apprendre pratiquement la profession agricole. Les demandes d'admission doivent être adressées au Ministère de l'Agriculture (service de la main-d'œuvre agricole), 78, rue de Varenne, Paris, qui fournira tous renseignements complémentaires utiles.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ HORTICOLE DE BERCK-SUR-MER

La 130 Exposition de la Société H.A.M. de Berck-sur-Mer, se tiendra comme habituellement à Rainsam-Park (Berck-ville) du 25 au 27 juillet prochain.

Elle comportera un concours d'animaux reproducteurs des espèces chevalines et bovines ; une exposition d'horticulture, de culture maraîchère et de jardins ouvriers et une exposition nationale d'aviculture, d'apiculture et d'animaux à fourrures. On peut se procurer le programme de l'Exposition auprès du commissaire, 34, rue Saint-Jossé, Berck-ville (P.-de-C.).

JARDINAGE PRATIQUE

TRAVAUX A EFFECTUER DU 5 AU 14 JUILLET

JARDIN POTAGER

Repiquage des fraisiers. — On prépare une planche du terrain bien crainé et assez léger. On y enfouit 60 gr. de bigina par mètre carré, puis 60 gr. de suigine pour la même surface, puis huit jours après à 12 ou 15 cent. en tous sens on repique les jeunes filets du fraisiers qui seront aussi conservés au pépinière jusqu'à l'époque de la mise en place définitive, qui peut se faire fin août et septembre. Se rappeler que les fraisiers réussissent beaucoup mieux cultivés en planches qu'en bordure.

Thym. — Planter en place en bordure en terrain bien exposé au soleil, les plants obtenus des semis faits en avril. On repique à 15 centimètres sur le lieus.

Plantation des choux. — En cette saison, les choux, choux-fleurs, choux-brocolis sont très susceptibles d'être atteints par une maladie particulière qui se traduit par un grossissement par places des racines qui prennent une apparence noueuse ou pèrent de grosses nodosités. Cette maladie de gros pied ou hernie est causée par un champignon « Plasmodiophora Brassicæ » et c'est le traitement à la dose de 100 gr. par mètre carré de suigine hypochlorée, lors de la fumure, qui peut le mieux servir at vous en protéger.

Récolte des pommes de terre et des pois. — Lors de la récolte de ces légumes, une bonne précaution est de brûler les fanes pour éviter la propagation des maladies cryptogamiques. Dès ce moment, mettez de côté les tubercules réservés à la semence. Laissez-les quelque peu verdir sur le sol avant de les rentrer.

JARDIN FRUITIER

Poirier chlorosés. — Si les poiriers sont dans un milieu bien drainé ; si la cause de la chlorose n'est pas la présence des vers placés près des racines et qu'elle de soit pas due non plus à un défaut de matières utiles aux poiriers, elle est causée par la présence du calcaire en excès. Dans ce cas on réussit à faire verdir les poiriers en sanproudrant sur le sol, du Sulfate de fer et en arrosant à plusieurs reprise. Mais ceci ns dispense pas d'employer nos engrais concentrés spéciaux pour arbres fruitiers à pépins à raison de 400 frammes environ au mètre carré et d'améliorer en hiver la nature de votre terrain par l'apport de lumier très décomposé, préalablement sulginé, ou de terreau de couche ou paillis.

Vigne. — Au commencement de juillet la vigne a déjà du être traitée deux fois à la bouillia cuprique pour empêcher l'apparition du « Mildiou » et du « Blakrot ».

Dans la deuxième semaine du juillet on devra faire un traitement préventif qui est très important, à la dose de un paquet de bouillie cuprique pour 100 litres d'eau.

JARDIN D'AGREMENT

Nettoyage des allées, des tennis et des cours. — Pour bien réussir à détruire le végétalion par le NECROL, se rappeler qu'en cette saison chaude il est bon de faire une mouilla préalable ou d'attendre soit un orage, soit une ondée, avant de faire les aplications de NECROL à raison de un kilo de NECROL 31 pour 30 litres d'eau de pluie.

Greffage en écusson des arbres pleureurs. — Généralement les arbres d'ornement de cette nature se greffent à œil dormant sur des sujets de hautes-tiges, desquelles leurs rameaux tombent gracieusement vers le sol et permettent d'obtenir de très agréables salles de verdure. Ce résultat est surtout obtenu avec le frêne pleureur, le sophore pleureur et l'orme pleureur.

Greffage en écusson des rosiers. — Pendant les mois de juillet, août et commencement du septembre, on peut pratiquer le greffa en écusson du rosier. Pour la pratiquer, il faut lever au moyen d'un greffoir un œil bleu constitué ; le pétiole sera coupé à moitié et l'on supprimera les stipules qui l'accompagnent, s'il y en a. On commencera à la partie supérieure de l'œil, par trancher d'un seul trait et très régulièrement, l'épaisseur voulue, en faisant glisser le greffoir sous la couche d'écorce. Au revers de l'écusson il doit rester un peu de bois sous l'œil. Cependant, si l'écusson était levé un peu épais ; s'il restait un esquilt s'obtier en haut et en bas, on pourrait l'enlever en la soulevant du hant et détachant vivement. En faisant cette opération par le bas an viderait l'œil. Sur le rameau de l'année à l'emplacement on sérait posé l'écusson on fera une incision longitudinale pour pouvoir inoculer l'écusson, puis on fera une ligature en spirale pour le haut pour éviter que, sous la pression, l'écusson ne ressorte de l'incision. Après la reprise, quand la ligature étranglera le rameau, on la coupera.

Pour les rosiers tiges, les greffons seront piocés sur les rameaux de l'églantier développés l'année même, le plus près de la tige ; ou enlevera toutes les épines qui peuvent gêner. Les treffes posées, on attachera les rameaux par leur extrémité à la tige, en dessous des greffes, en leur faisant décrire une courbe. Si on les coupait, l'excès de sève pourrait noyer l'œil ; en les laissant intacts l'œil reçoit assez de sève pour que la soudure se fasse.

Serres. — Chrysanthèmes. — Le dernier rempotage pour les plantes donnent deux à trois grasses fleurs doit se faire en pots de 22 centimètres. On doit empoter la coupe ou ancial du bioglne à l'état pur, c'est-à-dire contenant au moins 750 grammes de biogine par brouettée. Quelques chrysanthémistes doublent même la dosa sans inconvénient. En cette saison, les chrysanthèmes tenues bassinés le soir si le temps est très sec, font des racines très rapidement. Dès ces racines formées, les yeux latéraux des tiges commencent à se développer. Il faut commencer l'ébourgeonnaga. Détruire le puceron vert et le puceron noir, s'il s'en présente, avec l'INSECTICIDE à la dose de 1 litre pour 35 litres d'eau. Cette opération permettra en outre de prévenir les attaques des Calocoris ou punaises vertes des chrysanthèmes, qui font particulièrement dommageuses. Supprimer les dragons qui poussent quelquefois à la base des plantes. Le tuteurage a été fait lors du rempotage, mais avec des plantes cultivée à la biogine il n'est pas indispensable.

⁂

Ces conseils sont extraits de l'intéressante revue : « Jardinage », publiée par les Etablissements George Truffaut de Versailles.

Pour vos engrais et spécialités horticoles, exigez toujours la marque Georges Truffaut.

En vente dans toutes les bonnes maisons grainetières, drogueries et quincailleries de la région du Nord.

Concours en France 1928. Vérificateur des Poids et Mesures en Retraite. Age : 21 à 40 ans. Pour entrer

36.000 FRS

Pas de diplôme exigé. Renseign. gratuits par l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6e

Agriculture Commerce Industrie

PARIS, 6. — Viandes. — Bœufs : quart. détiété 11.25 ; devant 5.75 ; aloyau 15.25 ; cuisse, 10.25. — Veaux : 1re qualité 13.75 ; 2e 11.70 ; 3e 9.50. — Moutons : 1re qual. 15.90 ; 2e 14.50 ; 3e 10.90 ; rigots 17 ; Brebis parcs 20. — Porcs : 1re qual. 10.45 ; 2e 9.85 ; filets 15.30 ; jambons 11.25.

Beurres. — Centrifuge Normandie 18.50 ; Charentes Poitou 19 ; Marchand Normandie 15.25 ; Bretagne 12.75.

Œufs. — Normandie extra 550 ; Bretagne choix 540 ; conservés manq. ; étrangers 515.

Fromages. — Camembert Normandie 305 ; divers 100 ; Lisieux 340 ; vrac 300 ; Gournay 90 ; Neufchatel 65 ; Pont l'Evêque 225 ; Port-Salut 300.

PARIS, 6. — Marché de la Villette. — Cours officiels de clôture : vif ; de nette ; espèces bœufs amenés 2.598 : invendus 100 : 1re qualité 1.000 ; 2e qual. 940 ; 3e qual. 810 ; Vaches aux. 1.293 ; inv. 155 ; 1re 1.000 ; 2e 940 ; 3e 770 ; Taureaux ; aux. 302 ; inv 45 ; 1re 800 ; 2e 820 ; 3e 770 ; Veaux ; aux. 2.501 ; inv. 156 ; 1re 1.360 ; 2e 1.190 ; 3e 1.000 ; Moutons ; aux. 14.073 ; inv. 900 ; 1re 1.300 ; 2e 1.400 ; 3e 1.280 ; Porcs ; aux. 2.796 ; 1re 968 ; 2e 926 ; 3e 880.

Observations : vente calme, cours en baisse sur gros bétail ; veaux et moutons, — Vente bonne, cours en hausse sur porcs.

PARIS, 6. — Blés. — Clôture.